

L'INTERPR



Editeur responsable: L.F.F.S., Esplanade de la Légia 9/1, 4430 ANS - secretariat@lffs.eu

Saison 2025/2026 - N°02 - 16/10/2025

Layout : Jean-Pierre Delforge

La C.S.I. installée

La Commission Sportive Interprovinciale a tenu sa première réunion lundi 13 octobre



La Commission Sportive Interprovinciale (C.S.I.) est composée de dix membres :

- **De la Province du Brabant Wallon/Bruxelles-Capitale :**
Babadi Mukanhya et André Van Esch.
- **De la Province du Hainaut :**
Cédric Detaille et Christian Wallemme.
- **De la Province de Liège :** Gwen Cristens et Jonathan Rebuffatti.
Membre suppléant: Mellal Lahcen.
- **De la Province du Luxembourg :**
Pascal Authelet et Michel Paquet.
Membre suppléant: Daniel Guillaume.
- **De la Province du Namur :** Pascal Degée et Luc Peeters.



Comme
d'autres,
MF Seillois
toujours
à la
recherche
de points

→ Page 2

©Nicolas TOUSSAINT

L'heure du premier bilan

Voilà un peu plus d'un mois que le tout nouveau championnat interprovincial géré par la Ligue Francophone de Football en Salle a débuté. On en profite pour faire un premier bilan, série par série, même si les équipes n'ont pas disputé le même nombre de matchs.

SERIE A - Futsal Team Liège au rendez-vous, comme prévu

Sans surprise, Futsal Team Liège domine la compétition. Avec une ossature de l'ex-SL 16 Liège qui aurait très bien pu militer en Nationale 1 de la RBFA cette saison sans l'arrêt de la filière futsal du Standard (football), les joueurs de Balkhir El Yakhlifi écrasent tout sur leur passage (18/18) avec une moyenne de dix buts inscrits par rencontre.

Deux clubs peuvent suivre actuellement le rythme: l'Inter Huy, malgré les blessures des frères Murtesi, et les étonnants luxembourgeois de BAT 81 Tintigny qui comptent, eux aussi, toujours le maximum de points: 12 sur 12.

Derrière ce quatuor, le peloton se tient en quatre points. LBA Halanzy, confronté à pas mal d'absences, est toujours à la recherche de point(s), comme MF Seillois qui vient toutefois de se rassurer en se qualifiant en coupe interprovinciale.

Quant à l'Inter Namèche, le forfait général avant d'entamer le championnat a pu être évité. C'est déjà une petite victoire en soi pour des Namurois repartis d'une page blanche.

SERIE B - le pari de la jeunesse paie à ESC Fleurus

C'est la formation d'Elite Sporting Club Fleurus qui a réussi le meilleur envol puisque c'est la seule et unique formation toujours pourvue de la totalité des points distribués. Le pari de la jeunesse semble payer.

FC Gerpinnes qui avait soulevé la Coupe de Belgique à l'ABFS la saison dernière compte le même nombre de points que les fleurusiens avec un match de plus. Jemeppe UTD est en embuscade avec dernièrement deux premiers points de perdus en raison d'un effectif restreint. Toutefois, le noyau a les capacités pour se permettre de jouer les premiers rôles.

Parmi les déceptions, on citera FT Lodelinsart qui, avec un 3/9, ne répond pas (encore?) aux attentes de son président. Quant à Felice Montigny (0/9), il alterne le chaud et le froid, alors que MS BL Walcourt est en train de faire connaissance avec la réalité du niveau de l'IP.

SERIE C - Procolor Bibi Liège, Mini 83 Evere et Benfica Auderghem au top

Champion en titre de la N1 à l'ABFS en 2023/2024 et 4^e en IP D la saison dernière, la première place occupée par Procolor Bibi Liège n'est pas vraiment une surprise avec un maximum de points et seulement trois buts encaissés en autant de rencontres. La transition s'opère pour l'instant parfaitement.

Mini 83 Evere fait aussi un carton plein après trois rencontres avec des artificiers qui s'en donnent à cœur joie. La moyenne est de dix buts inscrits par rencontre pour la bande Gabrielli. Benfica Auderghem suit le mouvement avec également un 9/9.

Arrivé de la N1 de l'ABFS, c'est plus compliqué pour Team GSI Verviers qui n'a toujours pas remporté le moindre match, ayant quand même partagé l'enjeu contre Family Wavre. Il y a toutefois une formation derrière les protégés d'Anthony Rox: Urban Step Bruxelles avec un zéro au compte.

SERIE D - Magic Hellas Thulin récolte les fruits

Magic Hellas Thulin semble enfin récolter les fruits de sa fusion déjà activée à l'ABFS depuis 2024. Quatre victoires se sont enchaînées et souvent avec la manière.

Synergy Berchem n'est pas en reste, en occupant la 2^e place avec un bilan de 12 sur 15. Mais aux points perdus, une équipe fait encore mieux: le KGS Anderlecht de Driss Abdellati qui n'a pas encore connu la défaite après trois matchs. On sait que Génération Futsal Anderlecht a aussi des ambitions malgré une mise en route assez discrète (6/12).

Enfin, trois formations attendent toujours impatiemment un premier succès: Deaf Brussels (déjà 50 buts encaissés en 4 matchs), Athlétic Jette et l'Olympic Brunehaut. Même si cela bosse aux entraînements, le président John Carbonnelle aimerait maintenant que cela paie sur le plan mathématique pour ses « Olympiens » (0 sur 9).

SERIE E - Les formations de Bruxelles et du Brabant dominant les hennuyères

A la lecture se son effectif et avec des talents comme notamment Al Mokhlis, Bolafkir, Sebai ou encore son gardien Belil, coach de la sélection des espoirs du Brabant Wallon/Bruxelles-Capitale, il n'est pas étonnant de voir Saint-Josse Futsal imposer le rythme. Le bilan est parfait: un 12 sur 12 qui est aussi la note de Futsal Elite Braine évoluant encore pourtant en P1 du Hainaut la saison dernière.

Une troisième équipe est invaincue, à savoir les troupes du MFC Tubize de Vincent George visiblement très ambitieuses.

On remarquera que dans cette série où se mêlent formations brabançonnaises, bruxelloises et hennuyères, cinq de cette dernière province ferment la marche. Blampain's Team Braine, Diabolix Bracquegnies et RC Anderlues ne possèdent chacun qu'une unité, alors que Portista Morlanwelz n'a toujours pas décollé. Précisons toutefois que les équipiers de Mathias Colina n'ont encore foulé que deux fois le terrain.

Nicolas TOUSSAINT

IP A - Futsal Team Liège

Trop fort pour la série ?

Avec 6 victoires en autant de matches et une moyenne de dix buts inscrits par rencontre en Interprovinciale A, Futsal Team Liège assume pleinement son rôle de favori. Grâce, notamment, à certains joueurs qui ont été champions en division 2 au Standard de Liège l'année dernière, le club liégeois semble foncer vers le titre et envisage déjà de rejoindre l'élite nationale gérée par la R.B.F.A. d'ici quelques années.



Lors de la présentation des équipes en avant-saison, un club faisait l'unanimité en tant que grand favori de la série A: Futsal Team Liège. Un choix logique quand on analyse le noyau mis en place par les dirigeants qui n'ont jamais caché leur souhait de rejoindre rapidement la D2 Nationale. « Nous avons clairement créé un groupe pour rejoindre l'antichambre de l'élite nationale », nous explique Freddy Dalmans, correspondant qualifié du club liégeois. « Nous avons gardé dans nos rangs certains joueurs qui évoluaient au Standard de Liège l'année dernière (NDLR : le club a disparu malgré le titre en D2). Certains de nos joueurs comme Rafaël Sanna, par exemple, ont été professionnels, c'est dire le fossé qui existe entre certains clubs et nous. »

Une différence qui se caractérise par des scores fleuves depuis le début de championnat. « Nous avons gagné toutes nos rencontres par minimum cinq buts d'écart », souligne Freddy. « Les équipes adverses jouent extrêmement bas, ce qui nous laisse le temps de bien poser notre jeu. La différence de niveau est telle que le verrou adverse saute assez rapidement. Nous avons eu un peu plus difficile à Bertrix le week-end dernier avec une salle plus petite mais dans l'ensemble la différence reste assez importante. »

Un autre cas a été constaté, la majorité des équipes ne sont pas conçues pour le football en salle comme c'est le cas pour Futsal Team Liège. « Ce qui ressort chez beaucoup de clubs de la série, c'est que peu d'équipes s'entraînent en semaine. Nous, nous gardons

un rythme d'une séance par semaine pour continuer de développer notre jeu avec un style adapté au futsal. Nous avons des phases bien spécifiques que nous essayons de reproduire en match. Peu d'équipes fonctionnent de la sorte et cela se ressent clairement sur le terrain. »

Un premier vrai test attend les joueurs de Balkhir

« Notre double affrontement face à Ocean Verviers sera un bon test »

El Yakhli avec un double affrontement en championnat (24/10) puis en coupe (5/11) face aux voisins de Ocean Verviers. « C'est une équipe que nous connaissons bien avec davantage de joueurs techniques et vraiment formés pour le foot en salle. C'est l'occasion de réellement se tester après un début de championnat assez favorable. »

Au-delà du titre de champion qui est l'objectif principal cette saison, le club affiche clairement ses ambitions de rejoindre la division 1 nationale. « La montée en D2 est indispensable cette année », confirme Freddy.

« Cependant, la division 2 est assez relevée et il est très difficile de s'en extraire. Je ne pense pas que nous accéderons à l'élite directement mais l'objectif à court terme est de la rejoindre, c'est une certitude. »

Mathieu CORAZZA

Un effectif expérimenté

Les choses s'installant progressivement, la Commission Centrale d'Arbitrage Ligue (ci-après : CCA) a estimé qu'il était de bon ton de vous communiquer une première information sur l'arbitrage et son fonctionnement dans le championnat Interprovincial (ci-après : IP).

Vous le devinez aisément : nous ne pourrions pas faire le tour de la question en un seul article. Ce n'est pas plus mal : cela nous permettra de revenir vers nos lecteurs dans des contributions ultérieures que vous prendrez, nous l'espérons, plaisir à lire.

Quelles sont la nature et la composition du corps arbitral en charge du championnat IP ? L'effectif mis à disposition de notre désignateur (par ailleurs secrétaire de la C.C.A.) compte environ 45 arbitres. Ils sont expérimentés car venant de la compétition nationale futsal de l'Union Belge (R.B.F.A.) mais aussi de l'ex-compétition nationale foot en Salle de l'Association Belge de Football en Salle (A.B.F.S.) qui, comptait, rappelons-le un championnat de près de 75 clubs répartis en trois niveaux de divisions nationales (1 - 2 - 3) avec plusieurs séries pour les deux dernières ici évoquées.

Ils sont non seulement expérimentés mais aussi formés intensivement par la C.C.A. aux lois du jeu qui régissent le championnat IP 25/26 et la C.C.A. met quasi systématiquement l'envoi des désignations hebdomadaires à profit pour adresser par écrit des rappels, des instructions, des précisions quant à l'interprétation des faits de jeu et ce, à tout le corps arbitral sans exception.

Fin août dernier, tous ces arbitres ont dû assister à un colloque de la C.C.A. d'une durée de près de trois heures où toute la théorie des lois du jeu a été dispensée avec l'appui d'un matériel audio-visuel, en la présence de Jean-Pierre Delforge, président de la L.F.F.S. (merci à lui pour cette présence vrai signal de l'importance de la dimension « arbitrage » dans une configuration nouvelle comme l'est notre championnat IP). Un colloque de ce type avec pour objectifs

essentiels d'améliorer la connaissance des lois du jeu de chacun de nos arbitres mais aussi d'harmoniser autant que possible l'approche des faits par les mêmes arbitres dans un souci de cohérence qui devrait satisfaire, notamment, les clubs de l'IP. Le règlement organique (ci-après : ROL) de la Ligue Francophone de Football en salle (ci-après : LFFS) impose par ailleurs la tenue de ce type de colloque par la C.C.A. au moins une fois toutes les deux saisons.

Vous le devinez : l'amélioration de l'arbitrage et la recherche de la cohérence d'approche des faits de jeu par chacun des « hommes en noir » sont des priorités tant pour nos dirigeants L.F.F.S. que pour les clubs qui nous font confiance. Les colloques évoqués comprennent aussi une approche plus « pédagogique », plus « psychologique » afin que les aspects relationnels, comportementaux et moins techniques soient aussi mis en évidence et rappelés ici et là comme des facteurs importants dans la gestion arbitrale d'un match.

Dans une prochaine production, nous vous parlerons du travail de la CCA (et il n'est pas « léger », croyez-nous), des membres de cette instance qui s'investissent à fond pour viser l'atteinte des objectifs déjà cités et plus prosaïquement (mais pas du tout forcément plus facile !!) d'assurer la présence d'un arbitre à chacun de vos matches. Nous mettrons aussi à profit notre prochain rendez-vous pour vous expliquer un peu plus dans le détail qui sont ces acteurs de la C.C.A., quelles sont leurs tâches, d'où viennent-ils ... Vous aurez des noms, des fonctions mais aussi une

description des tâches qui leur sont confiées, sans oublier le visionnement concret des matches le vendredi soir. Au plaisir de vous retrouver prochainement et d'ici là, la C.C.A. souhaite le meilleur pour votre club.

Léo MAYARD,
vice-président de la C.C.A.



Pas de préposé à la table !

Si la fonction de préposé à la table apparaît sur la feuille de match digitale, celle-ci n'est pas utilisée pour le moment et il est demandé aux arbitres de dorénavant interdire de coucher sur la feuille de match tout membre en qualité de préposé à la table.

C'est le délégué au terrain qui doit prendre place derrière la table officielle et peut être accompagné du délégué visiteur. Et personne d'autre, sauf dans certains cas répertoriés à l'article 2.4 du règlement des compétitions interprovinciales!

Ces délégués portent le brassard inhérent à leur fonction : de couleur blanche pour le délégué visité et tricolore pour le délégué visiteur.

Pour rappel, l'article complet relatif à la table officielle extrait du règlement des compétitions interprovinciales
2.4 Table officielle

Un match ne peut débuter sans une « table officielle » (à placer face à la ligne médiane entre les bancs des deux équipes de manière à ce qu'elle soit vue de l'arbitre, des joueurs et des spectateurs) avec, sur celle-ci, un marquoir de type manuel qui permet l'affichage des buts et des fautes et deux chaises.

Le matériel est fourni par l'équipe visitée.

Le délégué au terrain doit prendre place derrière la table officielle. Il peut être accompagné du délégué visiteur.

Le délégué visité est l'assistant de l'arbitre, ne peut quitter la table officielle sans son autorisation et influencer le jeu de quelque manière que ce soit.

Si, conformément à l'article 7 de la loi 5 des lois du jeu, le délégué au terrain est amené à arbitrer, il doit être remplacé à la table officielle, dans l'ordre de priorité suivant :

- 1) le délégué du club visiteur, s'il y en a un,*
- 2) un membre du club visité (joueur ou officiel) déjà couché sur la feuille de match.*

A défaut le match n'a pas lieu.

Toutes les fautes cumulées sont clairement signalées par l'arbitre, via une carte bleue, au délégué visité qui se trouve à la table officielle et met à jour les indicateurs des buts et des fautes cumulées du marquoir.

Quand une équipe arrive à 5 fautes cumulées, chaque faute de celle-ci signalée par une carte bleue par l'arbitre donne lieu à un tir au

but à 10 mètres. Le nombre de fautes indiquées à la table officielle reste cependant à cinq.

Si pendant le match, le délégué au terrain ne peut plus exercer ses fonctions pour quelque raison que ce soit, il doit être remplacé strictement dans l'ordre suivant :

- a) par le délégué de l'équipe visiteuse (s'il y en a un)*
 - b) par un officiel de l'équipe visitée déjà inscrit sur la feuille de match,*
 - c) un joueur de l'équipe visitée inscrit sur la feuille de match.*
- Si, suite à cette obligation, une équipe est réduite à moins de trois joueurs, le match est définitivement arrêté et l'arbitre est tenu de faire un rapport.*

L'arbitre doit vérifier la bonne exécution des obligations imposées et intervenir en cas de nécessité.

Après un but ou une faute donnant lieu à une carte bleue, le jeu n'est repris que quand le marquoir est mis à jour.

Si un match ne peut avoir lieu par manque de table officielle avec son marquoir, l'équipe visitée est sanctionnée d'un score de forfait.

Paiement des licences : sur le bon compte bancaire...

Le paiement de toute licence (25 € pour une licence « senior » - seniors, dames, vétérans -, 10 € pour une licence « jeune ») doit être effectué sur le bon compte bancaire.

- pour les clubs de la Province du Brabant Wallon/Bruxelles-Capitale :

sur le compte numéro BE51 3101 2316 8262 ouvert au nom de la L.F.F.S. Brabant

- pour les clubs de la province du Hainaut :

sur le compte numéro BE04 0682 5196 7631 ouvert au nom de la L.F.F.S.-Hainaut.

- pour les clubs de la province de Liège :

sur le compte numéro BE57 0682 1689 2835 ouvert au nom de la L.F.F.S.-Liège

- pour les clubs de la province de Luxembourg :

sur le compte numéro BE09 0682 0915 4457 ouvert au nom de Football en salle journal Luxembourg

- pour les clubs de la province de Namur :

sur le compte numéro BE30 2500 1778 2411 ouvert au nom de la Ligue Francophone de Football en Salle.

Il convient d'impérativement indiquer, en communication, « Demande d'affiliation de [Prénom + nom de la personne] - [Matricule du club] + [Nom du Club] »

Changement de couleurs - Erratum

5456 Felice Montigny

Maillot bleu et short noir

RÉSULTATS

Semaine 14 - du 29/09/2025 au 05/10/2025

Interprovinciale A

OCEAN ST. VERVIERS	-	MF SEILLOIS	11 - 2
LBA HALANZY	-	FC INTER HUY	6 - 12
BAT 81 TINTIGNY	-	MARSEILLE WANZE	15 - 5
FUTSAL T. LIEGE	-	BATY HAVELANGE	13 - 3
G4 SAINTE-ODE	-	SOCA BASTOGNE	4 - 4
I NAMECHE 83	-	COSMOS STAVELOT	1 - 6

Interprovinciale B

FLORENNES UTD	-	F.T. LODELINSART	6 - 13
FELICE MONTIGNY	-	BORUSSIA LOYERS	4 - 6
MS BL WALCOURT	-	BS ANHEE	5 - 7
FUTSAL NALINNES	-	BELV SAMBREVILLE	5 - 4

Interprovinciale C

PROXIMA CENT BXL	-	TDM ANS	6 - 5
WAVRE FAMILY	-	MAKASI AUDERGHEM	4 - 6
PROCOLOR LIÈGE	-	TEAMGSI VERVIERS	5 - 0
BENFIC AUDERGHEM	-	FUTSAL WAVRE	4 - 3
LIÈGE LIONS	-	URBAN STEP BXL	6 - 2

Interprovinciale D

BELOEIL FUTSAL	-	SYNERGY BERCHEM	0 - 5 FF
BON-AIR LEUZE	-	FUTSAL CUESMES	4 - 2
OLYMPIC BRUNEAUT	-	FUTSAL LEUZE	3 - 9
DEAF BRUSSELS	-	MAG HELLAS THULIN	1 - 19
FRATERN. FRAMERIES	-	DPF THULIN	4 - 2
GÉN F MOLENBEEK	-	KGS ANDERLECHT	RM

Interprovinciale E

PROJECT BRUSSELS	-	AG JUN LA LOUVIERE	5 - 2
ARS. PONT-A-CELLES	-	SAINT-JOSSE FUTS	1 - 5
MFC TUBIZE	-	RC ANDERLUES	8 - 2
DIA BRACQUEGNIES	-	BLAMPAIN'S BRAINE	5 - 5
ELITE BRAINE-L-C	-	RED ST BRUXELLES	7 - 5

Coupe interprovinciale

SPB EXPR SERAING	-	MINI 83 EVERE	6 - 8
------------------	---	---------------	-------

Semaine 15 - du 06/10/2025 au 12/10/2025

Interprovinciale A

ESSALEM VERVIERS	-	MF SEILLOIS	12 - 1
SOCA BASTOGNE	-	LBA HALANZY	5 - 2
COSMOS STAVELOT	-	G4 SAINTE-ODE	2 - 4
MARSEILLE WANZE	-	I NAMECHE 83	7 - 6
FC INTER HUY	-	BATY HAVELANGE	10 - 3
BERTRIX CITY	-	FUTSAL T. LIEGE	3 - 8

Interprovinciale B

JEMEPPE UTD	-	B. HERMANO JUMET	4 - 4
FC GERPINNES	-	FLORENNES UTD	10 - 5
ELITE SC FLEURUS	-	BELV SAMBREVILLE	7 - 4
F.T. LODELINSART	-	FUTSAL NALINNES	5 - 6

Interprovinciale C

MINI 83 EVERE	-	LIÈGE LIONS	14 - 6
MAKASI AUDERGHEM	-	PROCOLOR LIÈGE	1 - 2
TEAMGSI VERVIERS	-	PROXIMA CENT BXL	AR
FUTSAL WAVRE	-	WAVRE FAMILY	4 - 3

Interprovinciale D

OLYMPIC FRASNES	-	BELOEIL FUTSAL	5 - 1
KGS ANDERLECHT	-	FUTSAL CUESMES	4 - 3
DPF THULIN	-	OLYMPIC BRUNEAUT	3 - 2
ATHLETIC C JETTE	-	FUTSAL LEUZE	5 - 6
GÉN F MOLENBEEK	-	DEAF BRUSSELS	12 - 4
MAG HELLAS THULIN	-	BELOEIL FUTSAL	8 - 2
SYNERGY BERCHEM	-	FRATERN. FRAMERIES	3 - 1

Interprovinciale E

RED ST BRUXELLES	-	PROJECT BRUSSELS	5 - 1
FT MAROLLES BXL	-	ARS. PONT-A-CELLES	3 - 6
SAINT-JOSSE FUTS	-	DIA BRACQUEGNIES	8 - 4
BLAMPAIN'S BRAINE	-	ELITE BRAINE-L-C	1 - 4
COURCELLES CLUB	-	MFC TUBIZE	1 - 3
ETOILE BRUXELLOISE	-	PORTIS. MORLANWELZ	6 - 2

CLASSEMENTS

Interprovinciale A

#	Equipe	J	G	P	N	F	+	-	Pts
1	FUTSAL T. LIEGE	6	6	0	0	0	64	11	18
2	FC INTER HUY	4	4	0	0	0	44	12	12
3	BAT 81 TINTIGNY	4	4	0	0	0	39	17	12
4	G4 SAINTE-ODE	4	2	1	1	0	14	12	7
5	SOCA BASTOGNE	5	2	2	1	0	20	32	7
6	COSMOS STAVELOT	4	2	2	0	0	17	20	6
7	OCEAN ST. VERVIERS	3	2	1	0	0	21	11	6
8	BERTRIX CITY	3	2	1	0	0	13	11	6
9	ESSALEM VERVIERS	3	1	2	0	0	16	14	3
10	MARSEILLE WANZE	4	1	3	0	0	19	31	3
11	BATY HAVELANGE	4	1	3	0	0	15	29	3
12	LBA HALANZY	4	0	4	0	0	10	38	0
13	MF SEILLOIS	3	0	3	0	0	6	31	0
14	I NAMECHE 83	5	0	4	0	1	11	40	0

Interprovinciale B

#	Equipe	J	G	P	N	F	+	-	Pts
1	ELITE SC FLEURUS	3	3	0	0	0	25	12	9
2	FC GERPINNES	4	3	1	0	0	26	21	9
3	JEMEPPE UTD	3	2	0	1	0	12	7	7
4	FLORENNES UTD	5	2	2	1	0	29	36	7
5	BORUSSIA LOYERS	3	2	1	0	0	16	13	6
6	FUTSAL NALINNES	3	2	1	0	0	14	14	6
7	BS ANHEE	3	2	1	0	0	19	14	6
8	B. HERMANO JUMET	3	1	1	1	0	10	11	4
9	BELV SAMBREVILLE	5	1	3	1	0	21	25	4
10	F.T. LODELINSART	3	1	2	0	0	20	17	3
11	F CAROLO T JUMET	2	1	1	0	0	3	4	3
12	F. LIONS ROSELIES	1	0	1	0	0	4	7	0
13	FELICE MONTIGNY	3	0	3	0	0	9	16	0
14	MS BL WALCOURT	3	0	3	0	0	11	22	0

Interprovinciale C

#	Equipe	J	G	P	N	F	+	-	Pts
1	PROCOLOR LIÈGE	4	4	0	0	0	13	3	12

2	MINI 83 EVERE	3	3	0	0	0	30	7	9
3	BENFIC AUDERGHEM	3	3	0	0	0	11	7	9
4	WAVRE FAMILY	5	2	2	1	0	21	19	7
5	MAKASI AUDERGHEM	4	2	2	0	0	14	12	6
6	PROXIMA CENT BXL	3	2	1	0	0	13	14	6
7	SPB EXPR SERAING	2	1	1	0	0	5	11	3
8	MF OREYE	2	1	1	0	0	7	12	3
9	F BRUXELLES NOH	2	1	1	0	0	8	8	3
10	FUTSAL WAVRE	4	1	3	0	0	13	18	3
11	LIÈGE LIONS	5	1	4	0	0	21	29	3
12	TDM ANS	3	1	2	0	0	13	14	3
13	TEAMGSI VERVIERS	3	0	2	1	0	6	12	1
14	URBAN STEP BXL	3	0	3	0	0	4	13	0

Interprovinciale D

#	Equipe	J	G	P	N	F	+	-	Pts
1	MAG HELLAS THULIN	4	4	0	0	0	38	6	12
2	SYNERGY BERCHEM	5	4	1	0	0	34	9	12
3	FRATERN. FRAMERIES	4	3	1	0	0	15	7	9
4	KGS ANDERLECHT	3	3	0	0	0	9	6	9
5	OLYMPIC FRASNES	3	2	1	0	0	12	8	6
6	BELOEIL FUTSAL	5	2	3	0	0	19	23	6
7	GÉN F MOLENBEEK	4	2	2	0	0	21	23	6
8	FUTSAL LEUZE	4	2	2	0	0	15	24	6
9	DPF THULIN	5	1	3	1	0	15	18	4
10	BON-AIR LEUZE	2	1	1	0	0	6	5	3
11	FUTSAL CUESMES	3	1	2	0	0	11	12	3
12	DEAF BRUSSELS	4	0	3	1	0	9	50	1
13	ATHLETIC C JETTE	3	0	3	0	0	9	13	0
14	OLYMPIC BRUNEAUT	3	0	3	0	0	9	18	0

Interprovinciale E

#	Equipe	J	G	P	N	F	+	-	Pts
1	SAINT-JOSSE FUTS	4	4	0	0	0	21	6	12
2	ELITE BRAINE-L-C	4	4	0	0	0	20	9	12
3	MFC TUBIZE	3	3	0	0	0	17	7	9
4	RED ST BRUXELLES	4	3	1	0	0	25	13	9

5	ETOILE BRUXELLOISE	3	2	1	0	0	10	10	6
6	PROJECT BRUSSELS	4	1	2	1	0	12	15	4
7	ARS. PONT-A-CELLES	4	1	2	1	0	10	18	4
8	COURCELLES CLUB	3	1	2	0	0	4	6	3
9	FT MAROLLES BXL	3	1	2	0	0	14	8	3
10	AG JUN LA LOUVIERE	3	1	2	0	0	10	12	3

11	BLAMPAIN'S BRAINE	4	0	2	2	0	12	16	2
12	DIA BRACQUEGNIES	4	0	3	1	0	17	26	1
13	RC ANDERLUES	3	0	2	1	0	4	15	1
14	PORTIS. MORLANWELZ	2	0	2	0	0	2	17	0

MODIFICATIONS AU CALENDRIER

IP A LFFSIPA1603 BAT 81 Tintigny - MF Seillois du 17/10/2025 à 20h30 EST REMIS au 03/12/2025 à 20h45 au complexe sportif de Tintigny. Raison: Coupe de Belgique prioritaire.

IP B LFFSIPB1602 Futsal Carolo Team Jumet - Boca Hermano Jumet du 17/10/2025 à 20h30 EST DECALE au 13/02/2026 à 20h30 au complexe sportif de Roux. Demande de Futsal Carolo Team Jumet.

IP B LFFSIPB1603 Felice Montigny - Futsal Team Lodelinsart du 17/10/2025 à 21h00 EST REMIS au 12/12/2025 à 21h00 au hall omnisports Bois Frion à Montigny-le-Tilleul. Raison: Coupe de Belgique prioritaire.

IPB LFFSIPB3302 Boca Hermano Jumet Futsal - Futsal Carolo Team Jumet du 13/02/2026 à 20h15 EST DECALE au 17/10/2025 à 21h20 au complexe sportif Arc-en-Ciel à Jumet. Demande de Boca Hermano Jumet Futsal.

IP C LFFSIPC1603 Procolor Bibi Liège - Futsal Wavre du 17/10/2025 à 21h15 EST REMIS au 20/10/2025 à 20h00 au complexe sportif "Espace Sport" à Fléron. Raison: Coupe de Belgique prioritaire.

IP C LFFSIPC1606 Futsal Benfica Auderghem - Futsal Bruxelles NOH du 17/10/2025 à 21h30 EST REMIS au 29/10/2025 à 21h00 au Centre sportif de la forêt de Soignes à Auderghem. Raison: Coupe de Belgique prioritaire.

IP D LFFSIPD1003 Génération Futsal Molenbeek-KGS Anderlecht de ce vendredi 03/10/2025 à 21h30 EST REMIS en raison de l'indisponibilité de la salle.

IP D LFFSIPD1601 Beloeil Futsal - Futsal Fraternité Frameries du 17/10/2025 à 20h00 EST REMIS au 19/12/2025 à 20h00 au centre sportif communal de Thulin (raison: Coupe de Belgique prioritaire)

IP D LFFSIPD1603 MFC Bon-Air Leuze - Athletic Jette du 17/10/2025 à 20h15 EST REMIS au 27/10/2025 à 20h00 au complexe sportif Leuze Arena à Leuze-en-Hainaut. Raison: Coupe de Belgique prioritaire.

IP D LFFSIPD1604 MFC Olympic Brunehaut - KGS Anderlecht du 17/10/2025 à 21h00 EST REMIS au 27/10/2025 à 21h00 au RUMX Cube à Rumes. Raison: Coupe de Belgique prioritaire.

IP E LFFSIPE1601 Arsenal Pont-à-Celles - Portista Morlanwelz du 17/10/2025 à 20h45 EST REMIS au 03/11/2025 à 21h15 au complexe sportif de Luttre. Raison: Coupe de Belgique prioritaire.

IP E LFFSIPE1604 MFC Tubize - AG Junior La Louvière du 17/10/2025 à 21h30 EST REMIS au 17/12/2025 à 21h00 au hall omnisports de Tubize. Raison: match de Coupe de Belgique prioritaire.

IP E LFFSIPE1605 Diabolix Bracquegnies - FT Marolles Bruxelles du 17/10/2025 à 21h35 EST REMIS au 02/01/2026 à 20h00 au complexe sportif des ascenseurs à Thieu. Raison: Coupe de Belgique prioritaire.

CALENDRIER

Semaine 17 - du 20/10/2025 au 26/10/2025

Interprovinciale A

LFFSIPA1001	LU	20/10/2025	20:00	VERV	OCEAN ST. VERVIERS	-	ESSALEM VERVIERS	RASSART Guy
LFFSIPA1804	ME	22/10/2025	21:00	HHUY	FC INTER HUY	-	COSMOS STAVELOT	LACANNE Vincent
LFFSIPA1701	VE	24/10/2025	20:00	VERV	OCEAN ST. VERVIERS	-	FUTSAL T. LIEGE	QUAIRIA Eric
LFFSIPA1702	VE	24/10/2025	20:05	BAST	SOCA BASTOGNE	-	FC INTER HUY	RASSART Guy
LFFSIPA1704	VE	24/10/2025	20:30	STAV	COSMOS STAVELOT	-	BATY HAVELANGE	BAWIN Regis
LFFSIPA1703	VE	24/10/2025	20:45	WANZ	MARSEILLE WANZE	-	LBA HALANZY	CHAKOUATH Mostapha
LFFSIPA1705	VE	24/10/2025	21:30	MORH	BERTRIX CITY	-	BAT 81 TINTIGNY	REMACLE Roger
LFFSIPA1706	VE	24/10/2025	21:45	ANDN	MF SEILLOIS	-	I NAMECHE 83	AUDOOR Daniel

Interprovinciale B

LFFSIPB1701	VE	24/10/2025	20:00	AUVE	BELV SAMBREVILLE	-	BORUSSIA LOYERS	EL FILALI Karim
LFFSIPB1702	VE	24/10/2025	20:15	JUME	B. HERMANO JUMET	-	MS BL WALCOURT	SENAL Adem
LFFSIPB1003	VE	24/10/2025	20:30	ROUX	F CAROLO T JUMET	-	F. LIONS ROSELIES	SPILLEMAEKERS Thomas
LFFSIPB1703	VE	24/10/2025	21:00	JEM2	JEMEPPE UTD	-	FUTSAL NALINNES	REMY Joel
LFFSIPB1704	VE	24/10/2025	21:00	LODE	FC GERPINNES	-	FELICE MONTIGNY	BAWIN Eric
LFFSIPB1705	VE	24/10/2025	21:45	FLEU	ELITE SC FLEURUS	-	FLORENNES UTD	DUVIVIER Jacky
LFFSIPB1706	VE	24/10/2025	22:00	GARE	F.T. LODELINSART	-	BS ANHEE	EL MEKAALEL Saad

Interprovinciale C

LFFSIPC1603	LU	20/10/2025	20:00	FLER	PROCOLOR LIÈGE	-	FUTSAL WAVRE	AUDOOR Daniel
LFFSIPC1701	VE	24/10/2025	20:00	EVER	MINI 83 EVERE	-	BENFIC AUDERGHEM	EL HATIB Abdelghafour
LFFSIPC1702	VE	24/10/2025	20:30	OREY	MF OREYE	-	LIÈGE LIONS	FERSINI Alessandro
LFFSIPC1704	VE	24/10/2025	21:00	HRCH	TEAMGSI VERVIERS	-	TDM ANS	LACANNE Vincent
LFFSIPC1706	VE	24/10/2025	21:00	LAEK	F BRUXELLES NOH	-	WAVRE FAMILY	VAN LAEKEN Denis
LFFSIPC1703	VE	24/10/2025	21:00	SOI1	MAKASI AUDERGHEM	-	URBAN STEP BXL	LIEFFERINCKX Stephan
LFFSIPC1705	VE	24/10/2025	21:15	WAVR	FUTSAL WAVRE	-	PROXIMA CENT BXL	GARTILI Abdeslam
LFFSIPC1707	VE	24/10/2025	21:15	SERA	SPB EXPR SERAING	-	PROCOLOR LIÈGE	YILDIZ Aho

Interprovinciale D

LFFSIPD1701	VE	24/10/2025	20:15	THUL	DPF THULIN	-	SYNERGY BERCHER	LEBEAU Christian
LFFSIPD1702	VE	24/10/2025	21:30	KOEK	GÉN F MOLENBEEK	-	BELOEIL FUTSAL	SALARI Sina
LFFSIPD1804	VE	24/10/2025	21:30	FRAS	OLYMPIC FRASNES	-	OLYMPIC BRUNHAUT	RUELLE Stéphane
LFFSIPD1304	VE	24/10/2025	21:30	CESP	FUTSAL LEUZE	-	ATHLETIC C JETTE	SPRIO Vincenzo
LFFSIPD1703	VE	24/10/2025	21:30	HENS	MAG HELLAS THULIN	-	KGS ANDERLECHT	LEBEAU Christian

Interprovinciale E

LFFSIFE1701	VE	24/10/2025	20:05	BEMP	RED ST BRUXELLES	-	AG JUN LA LOUVIERE	EL ABBOUTI Youssef
LFFSIFE1706	VE	24/10/2025	21:00	STJO	SAINT-JOSSE FUTS	-	PROJECT BRUSSELS	DEGRANSART André
LFFSIFE1702	VE	24/10/2025	21:00	BOLI	FT MAROLLES BXL	-	ELITE BRAINE-L-C	MELIS Christophe
LFFSIFE1704	VE	24/10/2025	21:05	BRCL	BLAMPAIN'S BRAINE	-	RC ANDERLUES	GARTILI Mohamed
LFFSIFE1705	VE	24/10/2025	21:30	MORL	PORTIS. MORLANWELZ	-	DIA BRACQUEGNIES	COLLIN Michael
LFFSIFE1703	VE	24/10/2025	22:00	COMK	ETOILE BRUXELLOISE	-	MFC TUBIZE	BAH Mamadou Aliou

Coupe interprovinciale

LFFSCP33	ME	22/10/2025	20:00	CLBE	SYNERGY BERCHER	-	LBA HALANZY	EL ABBOUTI Youssef
LFFSCP34	ME	22/10/2025	21:00	LODE	FC GERPINNES	-	DPF THULIN	SPILLEMAEKERS Thomas
LFFSCP35	ME	22/10/2025	21:00	TRAZ	COURCELLES CLUB	-	PROJECT BRUSSELS	SENAL Adem
LFFSCP23	ME	22/10/2025	21:00	JETT	ATHLETIC C JETTE	-	OLYMPIC FRASNES	VAN LAEKEN Denis
LFFSCP26	ME	22/10/2025	21:00	CESP	FUTSAL LEUZE	-	PROXIMA CENT BXL	MELIS Christophe

Semaine 18 - du 27/10/2025 au 02/11/2025

Interprovinciale A

LFFSIPA1801	VE	31/10/2025	20:10	CLEM	LBA HALANZY	-	ESSALEM VERVIERS	AUDOOR Daniel
LFFSIPA1802	VE	31/10/2025	20:30	TINT	BAT 81 TINTIGNY	-	OCEAN ST. VERVIERS	CHAKOUATH Mostapha
LFFSIPA1803	VE	31/10/2025	21:00	CHAM	G4 SAINTE-ODE	-	MF SEILLOIS	RASSART Guy
LFFSIPA1805	VE	31/10/2025	21:30	HAVE	BATY HAVELANGE	-	MARSEILLE WANZE	REMY Joel
LFFSIPA1806	VE	31/10/2025	21:50	ANDN	I NAMECHE 83	-	BERTRIX CITY	LACANNE Vincent

Interprovinciale B

LFFSIPB1801	VE	31/10/2025	20:05	ANHE	BS ANHEE	-	FC GERPINNES	SALARI Sina
LFFSIPB1802	VE	31/10/2025	20:30	FLOR	FLORENNES UTD	-	F CAROLO T JUMET	QUAIRIA Eric
LFFSIPB1803	VE	31/10/2025	21:00	MONT	FELICE MONTIGNY	-	JEMEPPE UTD	COLLIN Michael
LFFSIPB1804	VE	31/10/2025	21:10	AISE	F. LIONS ROSELIES	-	B. HERMANO JUMET	RUELLE Stéphane
LFFSIPB1805	VE	31/10/2025	21:15	LOYE	BORUSSIA LOYERS	-	F.T. LODELINSART	LORAND Guy
LFFSIPB1806	VE	31/10/2025	22:00	LANE	MS BL WALCOURT	-	BELV SAMBREVILLE	FERSINI Alessandro
LFFSIPB1807	VE	31/10/2025	22:15	NALI	FUTSAL NALINNES	-	ELITE SC FLEURUS	PEETERS Pascal

Interprovinciale C

LFFSIPC1606	ME	29/10/2025	21:00	SOI1	BENFIC AUDERGHEM	-	F BRUXELLES NOH	COLLIN Michael
LFFSIPC1801	VE	31/10/2025	20:00	LONC	TDM ANS	-	MAKASI AUDERGHEM	YILDIZ Aho
LFFSIPC1802	VE	31/10/2025	20:00	EVER	PROXIMA CENT BXL	-	SPB EXPR SERAING	HEYLEN Eddy
LFFSIPC1803	VE	31/10/2025	21:00	VERH	URBAN STEP BXL	-	FUTSAL WAVRE	EL ABBOUTI Youssef
LFFSIPC1804	VE	31/10/2025	21:15	WAVR	WAVRE FAMILY	-	MINI 83 EVERE	CANIVET Anthony
LFFSIPC1805	VE	31/10/2025	21:30	GRAC	LIÈGE LIONS	-	TEAMGSI VERVIERS	BAWIN Eric
LFFSIPC1806	VE	31/10/2025	21:30	SOI1	BENFIC AUDERGHEM	-	MF OREYE	LACROIX Philippe

Interprovinciale D

LFFSIPD1603	LU	27/10/2025	20:00	LEUZ	BON-AIR LEUZE	-	ATHLETIC C JETTE	RUELLE Stéphane
LFFSIPD1604	LU	27/10/2025	21:00	RUME	OLYMPIC BRUNHAUT	-	KGS ANDERLECHT	DEGRANSART André
LFFSIPD1801	VE	31/10/2025	20:00	HORN	FUTSAL CUESMES	-	BELOEIL FUTSAL	SPRIO Vincenzo
LFFSIPD1802	VE	31/10/2025	20:15	LEUZ	BON-AIR LEUZE	-	FUTSAL LEUZE	MELIS Christophe

LFFSIPD1806	VE	31/10/2025	21:30	HARE	DEAF BRUSSELS	-	KGS ANDERLECHT	LIEFFERINCKX Stephan
LFFSIPD1805	VE	31/10/2025	21:30	FRAM	FRATERN. FRAMERIES	-	MAG HELLAS THULIN	GARTILI Mohamed
Interprovinciale E								
LFFSIPE1803	VE	31/10/2025	20:00	HARE	PROJECT BRUSSELS	-	FT MAROLLES BXL	GARTILI Abdeslam
LFFSIPE1801	VE	31/10/2025	20:45	PACE	ARS. PONT-A-CELLES	-	ETOILE BRUXELLOISE	REMY Joel
LFFSIPE1802	VE	31/10/2025	21:15	ANDE	RC ANDERLUES	-	SAINT-JOSSE FUTS	EL MEKAALEL Saad
LFFSIPE1804	VE	31/10/2025	21:30	TUBI	MFC TUBIZE	-	RED ST BRUXELLES	SENAL Adem
LFFSIPE1806	VE	31/10/2025	21:35	THIEU	DIA BRACQUEGNIES	-	COURCELLES CLUB	SPILLEMAEKERS Thomas
LFFSIPE1805	VE	31/10/2025	21:45	STRE	AG JUN LA LOUVIERE	-	BLAMPAIN'S BRAINE	DUVIVIER Jacky
LFFSIPE1807	VE	31/10/2025	22:00	BRLC	ELITE BRAINE-L-C	-	PORTIS. MORLANWELZ	EL FILALI Karim
Coupe interprovinciale								
LFFSCP32	LU	27/10/2025	21:00	VERV	ESSALEM VERVIERS	-	BS ANHEE	BAWIN Regis

Retrouvez le calendrier mis à jour en temps réel sur le site officiel de la fédération
<https://www.lffs.eu/championnat-interprovincial-25-26/>
ou dans l'espace réservé à votre club dans « Big Captain »

COUPE INTERPROVINCIALE - MATCHES À PROGRAMMER

Les matchs suivants de la coupe interprovinciale doivent encore être programmés **avant le 23 novembre 2025**.

LFFSCP09	FUTSAL G4 SAINTE-ODE	URBAN STEP BRUXELLES
LFFSCP10	AG JUNIOR LA LOUVIERE	MAGIC HELLAS THULIN
LFFSCP14	JEMEPPE UTD	FUTSAL WAVRE
LFFSCP16	GÉNÉRATION FUTSAL MOLENBEEK	TP MAKASI AUDERGHEM
LFFSCP18	FUTSAL TEAM LODELINSART	BAT 81 TINTIGNY
LFFSCP24	BELVEDERE SAMBREVILLE	BERTRIX CITY
LFFSCP27	BLAMPAIN'S TEAM BRAINE	FUTSAL BENFICA AUDERGHEM
LFFSCP28	ELITE SPORTING CLUB FLEURUS	FUTSAL CAROLO TEAM JUMET
LFFSCP30	RED STAR BRUXELLES	BATY BOYS HAVELANGE
LFFSCP31	FUTSAL BRUXELLES N.O.H.	PORTISTA MORLANWELZ

Pour rappel, la programmation d'un match de coupe **doit être communiquée au moins 17 jours calendrier avant la rencontre**.

PROCÈS-VERBAL

Commission Sportive Interprovinciale P-V de la réunion du 13/10/2025

Présents: MM. Authelet, Cristens, Degée (président faisant fonction), Detaille, Mukanya, Paquet, Peeters, Rebuffatti, Van Esch, Wallemme et Scheers (secrétaire faisant fonction, sans droit de vote).

La séance, qui se tient au Centre namurois des sports, est ouverte à 19h31 par M. Delforge, président de la Ligue Francophone de Football en Salle, qui félicite tous les membres pour leur nomination, leur souhaite un bon mandat au sein de la Commission Sportive Interprovinciale (C.S.I.) et remercie M. Scheers d'accepter d'assumer la tâche de secrétaire lors de cette première réunion.

0. DÉSIGNATION DU PRÉSIDENT, DU VICE-PRÉSIDENT ET DU SECRÉTAIRE

0.1 Président

Un seul candidat: M. Pascal Degée.
La C.S.I., à l'unanimité, propose au conseil

d'administration de nommer M. Pascal Degée comme président de la C.S.I.

0.2 Vice-président

Deux candidats: MM. Michel Paquet et André Van Esch.

Par sept voix pour, la C.S.I. propose au conseil d'administration de nommer M. André Van Esch comme vice-président de la C.S.I.

0.3 Secrétaire

Un seul candidat: M. Jonathan Rebuffatti.
La C.S.I., à l'unanimité, propose au conseil d'administration de nommer M. Jonathan Rebuffatti comme secrétaire de la C.S.I.

M. Degée préside la réunion.

1. FORFAITS - RATIFICATIONS

Le forfait sportif suivant, pris en 1^{er} ressort par le secrétariat fédéral, est ratifié par la commission sportive interprovinciale:
LFFSCP03 Coupe IP Diabolix Bracquegnies 5 - 0 MF TDM Ans

Le forfait administratif suivant, pris en 1^{er} ressort par le secrétariat fédéral, est ratifié par la commission sportive interprovinciale:

LFFSIPA004 IP A Inter Namèche 83 0 - 5 Futsal Team Liège

2. DOSSIERS ADMINISTRATIFS

2.1 Dossier N° CSI/25-26/007

Date: 19/09/2025

Rencontre: Florennes Utd - Borussia Loyers - IPB

En cause de: Equipe Florennes Utd - 4306
: Equipe Borussia Loyers - 1478

Arbitre: Van Laeken Denis

Objet: Manque d'organisation

Délibéré:

Vu le rapport de l'arbitre;

Attendu qu'il est établi que les 2 équipes ont manqué d'organisation;

Par ces motifs:

La Commission Sportive interprovinciale inflige une amende de 50 € aux deux équipes.

Ainsi prononcé à Namur le 13/10/2025.

2.2 Dossier N° CSI/25-26/009

Date: 26/09/2025

Rencontre: Elite Sporting Club Fleurus - MS BL Walcourt - IPB

En cause de: Equipe Elite Sporting Club Fleurus - 7745

Arbitre: Convent Laurent

Objet: Manque d'organisation

Délibéré:

Vu le rapport de l'arbitre;

Attendu qu'il est établi qu'il y a eu un manque d'organisation minime;

Par ces motifs:

La Commission Sportive interprovinciale décide de ne pas infliger d'amende et demande au secrétariat fédéral de transmettre un courrier au club Elite Sporting Club Fleurus l'invitant à mettre le vestiaire de l'arbitre en conformité.

Ainsi prononcé à Namur le 13/10/2025.

3. RAPPORTS D'ARBITRES

3.1 Propositions de transactions

3.1.1 Dossier N° CSI/25-26/001

Monsieur Mukanya Babadi ne siège pas.

Date: 10/09/2025

Rencontre: Futsal Benfica Auderghem-TP Makasi Auderghem - IPC

En cause de: Fathi Mehdi - 861426 - 11/07/2003 - TP Makasi Auderghem - 5798

Arbitre: Lacroix Philippe

Objet: Faute de jeu brutale et/ou dangereuse (point B.2)

Délibéré:

Vu le rapport de l'arbitre;

Application de l'art B.2 du barème de sanction

Proposition de transaction:

Suspension de toutes fonctions de 6 semaines, du

27/10/2025 au 07/12/2025.

Ainsi prononcé à Namur le 13/10/2025

3.1.2 Dossier N° CSI/25-26/002

Monsieur Mukanya Babadi ne siège pas.

Date: 12/09/2025

Rencontre: Procolor Bibi Liège - Liège Lions - IPC

En cause de: Turker Sinan - 884707 - 19/11/2003 - Liège Lions - 7754

Arbitre: Yildiz Aho

Objet: Poussée légère (point A.7.1)

Délibéré:

Vu le rapport de l'arbitre;

Application de l'art A.7.1 du barème de sanctions

Proposition de transaction:

Suspension de toutes fonctions de 6 semaines, du 27/10/2025 au 16/11/2025, du 24/11/2025 au 30/11/2025, du 08/12/2025 au 14/12/2025 et du 22/12/2025 au 28/12/2025.

Ainsi prononcé à Namur le 13/10/2025.

3.1.3 Dossier N° CSI/25-26/003

Monsieur Mukanya Babadi ne siège pas.

Date: 12/09/2025

Rencontre: Procolor Bibi Liège - Liège Lions - IPC

En cause de: Temsamani Marwan - 858135 - 24/09/2001 - Liège Lions - 7754

Arbitre: Yildiz Aho

Objet: Insultes et grossièretés (point A.2.1)

Délibéré:

Vu le rapport de l'arbitre;

Application de l'art A.2.1 du barème de sanctions

Proposition de transaction:

Suspension de toutes fonctions de 3 semaines, du 27/10/2025 au 16/11/2025.

Ainsi prononcé à Namur le 13/10/2025.

3.1.4 Dossier N° CSI/25-26/005

Date: 12/09/2025

Rencontre: Saint-Josse Futsal - Courcelles Futsal club - IPE

En cause de: Chiaravalle Adriano - 762654 - 26/09/1991 - Courcelles Futsal Club - 7741

Arbitre: El Hatib Abdelghafour

Objet: Faute de jeu sans brutalité (point B.1)

Délibéré:

Vu le rapport de l'arbitre;

Application de l'art B.1 du barème de sanctions

Proposition de transaction:

Suspension de toutes fonctions de 1 semaine, du 27/10/2025 au 02/11/2025.

Ainsi prononcé à Namur le 13/10/2025.

3.1.5 Dossier N° CSI/25-26/008

Messieurs Detaille Cédric et Wallemme Christian ne siègent pas.

Date: 19/09/2025

Rencontre: Futsal Fraternité Frameries - MFC Olympic

Boys Frasnes - IPD

En cause de: Supporters de Futsal Fraternité Frameries - 5375

: Supporters de MFC Olympic Boys Frasnes - 7747

Arbitre: Lacroix Philippe

Objet: Attitude du public (point J)

Délibéré:

Vu le rapport de l'arbitre;

Application de l'art J du barème de sanctions

Proposition de transaction:

Recommandations - Amende de 50 € aux 2 clubs

Mise en garde sévère relative à des sanctions sportives en cas de récidive.

Ainsi prononcé à Namur le 13/10/2025.

3.1.6 Dossier N° CSI/25-26/014

Date: 26/09/2025

Rencontre: Boca Hermano Jumet Futsal - Futsal Club Gerpinnes - IPB

En cause de: Gilot Pascal - 884105 - 22/07/1970 - Boca Hermano Jumet Futsal - 7749

Arbitre: El Hatib Abdelghafour

Objet: Faute de jeu sans brutalité (point B.1).

Délibéré:

Vu le rapport de l'arbitre;

Application de l'art B.1 du barème de sanctions

Proposition de transaction:

Exclusion jugée suffisante.

Ainsi prononcé à Namur le 13/10/2025.

3.1.7 Dossier N° CSI/25-26/017

Monsieur Christens Gwen ne siège pas.

Date: 03/10/2025

Rencontre: Bat 81 Tintigny - Marseille Wanze - IPA

En cause de: Graindorge Achille - 870722 - 17/01/2004 - Marseille Wanze - 3609

Arbitre: Van Laeken Denis

Objet: Critiques et attitude désagréable (A.1)
: Intimidation (A.4)

Délibéré:

Vu le rapport de l'arbitre;

Application de l'art A.1 du barème de sanctions

Proposition de transaction:

Suspension de toutes fonctions de 4 semaines, du 27/10/2025 au 23/11/2025.

Ainsi prononcé à Namur le 13/10/2025.

3.2 Comparutions

Monsieur Mukanya Babadi ne siège pas.

3.2.1 Dossier N° CSI/25-26/004

Date: 12/09/2025

Rencontre: Procolor Bibi Liège - Liège Lions - IPC

En cause de: Derwael Sammy - 848337 - 28/06/1983 - Liège Lions - 7754 (P.O.)

Arbitre: Yildiz Aho (P.O.)

Objet: Insultes et grossièretés (point A.2.1)
: Crachat avec intention de toucher (point A.7.5)

Délibéré:

Vu le rapport de l'arbitre;

Entendu l'arbitre quant à son rapport;

Entendu la partie en cause quant à ses arguments et moyens de défense;

Attendu qu'il ressort de l'instruction d'audience qu'aucun élément n'a été de nature à infirmer le fait reproché;

Qu'il est établi que l'intéressé a craché vers l'arbitre et l'a insulté, l'arbitre étant formel;

Qu'en conséquence, les préventions restent établies;

Qu'en l'espèce, il n'y a pas lieu de retenir de circonstances particulières;

Par ces motifs:

La Commission Sportive interprovinciale, statuant contradictoirement, inflige au nommé Derwael Sammy - 848337 une suspension de toutes fonctions de 1 an, du 14/10/2025 au 13/10/2026 (points A.7.5 et A.2.1 du barème de sanctions).

Ainsi prononcé à Namur le 13/10/2025.

3.2.2 Dossier N° CSI/25-26/006

Monsieur Mukanya Babadi ne siège pas.

Date: 19/09/2025

Rencontre: Procolor Bibi Liège - Urban Step Bruxelles - IPC

En cause de: Haltout Rhouni Anas - 855010 - 20/04/2001 - Urban Step Bruxelles - 5471 (P.O.)

Arbitre: Duvivier Jacky (P.O.)

Objet: Tentative de voie de fait sur joueur (point B.8.3)

Délibéré:

Vu le rapport de l'arbitre;

Entendu l'arbitre quant à son rapport;

Attendu que M. Haltout Rhouni Anas - 855010 est absent excusé;

Attendu qu'il ressort de l'instruction d'audience qu'aucun élément n'a été de nature à infirmer le fait reproché;

Qu'il est établi que l'intéressé a voulu donner un coup à un adversaire au sol qu'il avait préalablement fait tomber;

Qu'en conséquence, la prévention reste établie;

Qu'en l'espèce, il n'y a pas lieu de retenir de circonstances particulières;

Par ces motifs:

La Commission Sportive interprovinciale, statuant par défaut, inflige au nommé Haltout Rhouni Anas - 855010 une suspension de toutes fonctions de 8 semaines, du 27/10/2025 au 21/12/2025 (point B.8.3 du barème de sanctions).

Ainsi prononcé à Namur le 13/10/2025.

3.2.3 Dossier N° CSI/25-26/010

Date: 26/09/2025

Rencontre: Blampain's Team Braine - Arsenal Pont-à-Celles - IPE

En cause de: Fossoul Gabriel - 812627 - 02/03/1994 - Blampain's Team Braine - 2277 (P.F.)

Arbitre: Duvivier Jacky (P.O.)

Objet: Voie de fait sur joueur (B.8.4)

Délibéré:

Vu le rapport de l'arbitre;

Entendu l'arbitre quant à son rapport;

Entendu la partie en cause quant à ses arguments et moyens de défense;
Attendu qu'il ressort de l'instruction d'audience que la prévention doit être amendée en B.8.2;
Qu'il n'est pas établi qu'il y a eu une voie de fait volontaire;
Qu'en l'espèce, il n'y a pas lieu de retenir de circonstances particulières;
Par ces motifs:
La Commission Sportive interprovinciale, statuant contradictoirement, inflige au nommé Fossoul Gabriel - 812627 une suspension de toutes fonctions de 6 semaines, du 27/10/2025 au 07/12/2025 (point B.8.2 du barème de sanctions).
Ainsi prononcé à Namur le 13/10/2025.

3.2.4 Dossiers N° CSI/25-26/011 - CSI/25-26/012 - CSI/25-26/013

Date: 26/09/2025

Rencontre: Blampain's Team Braine - Arsenal Pont-à-Celles - IPE

En cause de: Zekaj Arsen - 832951 - 08/06/1990 - Blampain's Team Braine - 2277 (P.O.)

Arbitre: Duvivier Jacky (P.O.)

Objet: Insultes et grossièretés (point A.2.1)
: Attitude antisportive (point D)
: Tentative de voie de fait (point A.7.3)
: Intrusion dans le vestiaire arbitral (A.5)

Délibéré:

Vu le rapport de l'arbitre;
Entendu l'arbitre quant à son rapport;
Attendu que M. Zekaj Arsen - 832951 est absent non excusé;
Attendu qu'il ressort de l'instruction d'audience qu'aucun élément n'a été de nature à infirmer le fait reproché;
Qu'il est établi;
Qu'en conséquence, la prévention reste établie;
Qu'en l'espèce, il n'y a pas lieu de retenir de circonstances particulières;
Par ces motifs:
La Commission Sportive interprovinciale, statuant par défaut sans possibilité d'opposition, inflige au nommé Zekaj Arsen - 832951 une suspension de toutes fonctions de 28 semaines, du 14/10/2025 au 26/04/2026 (points A.2.1 - A.5 - A.7.3 et D du barème de sanctions).
Ainsi prononcé à Namur le 13/10/2025.

4. RECLAMATIONS

4.1 Dossier N° CSI/25-26/015

Monsieur Detaille Cédric ne siège pas.

Date: 26/09/2025

Rencontre: Athletic Club Jette - MFC Olympic Boys Frasnès - IPD

En cause de: Dalouh Yassin - 882662 - 21/07/1990 - Athletic Club Jette - 7746 (P.O.)

: Dekeyser Karim - 874702 - 07/02/1978 - MFC Olympic Boys Frasnès - 7747 (P.O.)

Arbitre: Gartili Abdeslam (P.O.)

Objet: Réclamation

Délibéré:

Vu la réclamation du club Athletic Club Jette reçue par courrier recommandé en date du 29/09/2025, laquelle est recevable;
Attendu que M. Dalouh Yassin - 882662 est absent excusé;
Attendu que M. Dekeyser Karim - 874702 est absent non excusé;
Attendu qu'il est établi que le joueur n'a pas été aligné et que par conséquent, aucune erreur d'arbitrage n'a été commise;
Par ces motifs:
La Commission Sportive interprovinciale, statuant par défaut:
- fixe le score de la rencontre à 3-5,
- déclare l'action non fondée.
Ainsi prononcé à Namur le 13/10/2025.

4.2 Dossier N° CSI/25-26/016 - CSI/25-26/018

Date: 26/09/2025

Rencontre: Boca Hermano Jumet Futsal - Futsal Club Gerpinnes - IPB

En cause de: Paquay Aurore - 876814 - 15/03/1987 - Futsal Club Gerpinnes - 4962 (P.O.)

: Rooselaers Mickaël - 860098 - Futsal Club Gerpinnes - 4962 (P.O.)

: Caudron Thierry - 861165 - 14/12/1959 - Boca Hermano Jumet Futsal - 7749 (P.O.)

: Lombard Jérôme - 790555 - 13/06/1994 - Boca Hermano Jumet Futsal - 7749 (P.O.)

Arbitre: El Hatib Abdelghafour (P.O.)

Formateur: Dessimeon Patrice (P.O.)

Objet: Réclamation

Délibéré:

Vu la réclamation du club Futsal Club Gerpinnes reçue par courrier recommandé en date du 01/10/2025, laquelle est recevable;
Vu la réclamation du club Boca Hermano Jumet Futsal reçue par courrier recommandé en date du 04/10/2025, laquelle n'est pas recevable;
Entendu les parties en cause quant à leurs arguments;
Attendu que M. Paquay Aurore - 876814 est absente excusée;
Attendu que Lombard Jérôme - 790555 est présent mais n'est pas entendu;
Attendu qu'il est établi que l'arbitre a encodé un score erroné;
Par ces motifs:
La Commission Sportive interprovinciale, statuant contradictoirement:
- fixe le score de la rencontre à 2-4,
- déclare la réclamation du club de Boca Hermano Jumet Futsal - 7749 non recevable, n'étant pas signée malgré l'envoi ultérieur d'un mail signé.
Ainsi prononcé à Namur le 13/10/2025.

5. SUSPENSIONS

Licence n°	Nom & prénom	Club	Suspension de toutes fonctions du au inclus	
762654	Chiaravalle Adriano	Courcelles Futsal Club	27/10/2025	02/11/2025
812627	Fossoul Gabriel	Blampain's Team Braine	27/10/2025	07/12/2025
832951	Zekaj Arsen	Blampain's Team Braine	14/10/2025	26/04/2026
848337	Derwael Sammy	Liège Lions	14/10/2025	13/10/2026
855010	Haltout Rhouni Anas	Urban Step Bruxelles	27/10/2025	21/12/2025
858135	Temsamani Marwan	Liège Lions	27/10/2025	16/11/2025
861426	Fathi Mehdi	TP Makasi Auderghem	27/10/2025	07/12/2025
870722	Graindorge Achille	Marseille Wanze	27/10/2025	23/11/2025
884105	Gilot Pascal	Boca Hermano Jumet Futsal	Exclusion jugée suffisante	
884707	Turker Sinan	Liège Lions	27/10/2025 24/11/2025 08/12/2025 22/12/2025	16/11/2025 30/11/2025 14/12/2025 28/12/2025

6. FRAIS

Matr.	Nom club	Frais administratifs	Amende suspension	Déplacement arbitre	Divers	Total
1478	Borussia Loyers (2526/007)	12,50 €			50 €	72,50 €
2277	Blampain's Team Braine (2526/010)	12,50 €	15 €	7 €		34,50 €
2277	Blampain's Team Braine (2526/011-12-13)	12,50 €	70 €	7 €	12,50 € (1)	120 €
3609	Marseille Wanze (2526/017)	12,50 €	10 €			22,50 €
4306	Florennes Utd (2526/007)	12,50 €			50 €	72,50 €
5375	Futsal Fraternité Frameries (2526/008)	12,50 €			50 € (2)	62,50 €
5471	Urban Step Bruxelles (2526/006)	12,50 €	20 €	14 €		46,50 €
5798	TP Makasi Auderghem (2526/001)	12,50 €	15 €			27,50 €
7741	Courcelles Futsal Club (2526/005)	12,50 €	2,50 €			15 €
7746	Athletic Club Jette (2526/015)			44 €	25 € (3)	69 €
7747	MFC Olympic Boys Frasnes (2526/015)				12,50 € (1)	12,50 €
7747	MFC Olympic Boys Frasnes (2526/008)	12,50 €			50 € (2)	62,50 €
7749	Boca Hermano Jumet Futsal (2526/014)	12,50 €				12,50 €
7754	Liège Lions (2526/002)	12,50 €	15 €			27,50 €
7754	Liège Lions (2526/003)	12,50 €	7,50 €			20 €
7754	Liège Lions (2526/004)	12,50 €	65 €	44 €		121,50 €

(1) absence non valablement justifiée (art. 240.8 RO LFFS).

(2) attitude des joueurs et supporters

(3) action non fondée

7. DATES DES PROCHAINES REUNIONS

Les prochaines réunions, au Centre namurois des sports, avenue de Tabora 21, à 5000 Salzinnes/Namur sont fixées aux 17/11/2025, 15/12/2025, 19/01/2026, 16/02/2026, 16/03/2026, 20/04/2026, 18/05/2026 à 19h30.

La séance est levée à 22h50.

(s.) Jean SCHEERS, secrétaire ff



AMENDES - REDEVANCES

Cartes jaunes	
Semaine 11	1001 (10 €), 1193 (30 €), 4962 (30 €), 5375 (10 €), 5439 (10 €), 5798 (20 €), 7287 (20 €), 7733 (20 €), 7737 (10 €), 7740 (10 €), 7741 (10 €), 7745 (20 €), 7750 (20 €), 7753 (10 €), 7754 (10 €), 7756 (20 €)
Semaine 12	1162 (10 €), 1193 (30 €), 1193 (10 €), 1478 (30 €), 2748 (10 €), 2918 (10 €), 2932 (10 €), 4653 (20 €), 4828 (10 €), 4962 (10 €), 5375 (10 €), 5456 (20 €), 5514 (20 €), 5851 (20 €), 6190 (10 €), 7287 (10 €), 7611 (10 €), 7731 (10 €), 7733 (20 €), 7734 (30 €), 7736 (20 €), 7738 (30 €), 7747 (30 €), 7750 (20 €), 7752 (10 €), 7756 (20 €)
Semaine 13	1001 (10 €), 1162 (10 €), 1478 (20 €), 2277 (30 €), 2918 (10 €), 2932 (20 €), 4306 (20 €), 4685 (10 €), 4745 (20 €), 4758 (20 €), 4962 (10 €), 5439 (20 €), 5456 (10 €), 6491 (30 €), 7287 (20 €), 7734 (10 €), 7737 (10 €), 7740 (10 €), 7743 (10 €), 7744 (10 €), 7746 (10 €), 7747 (20 €), 7748 (10 €), 7749 (40 €), 7751 (10 €), 7754 (20 €), 7755 (20 €), 7757 (10 €), 7759 (10 €)
Semaine 14	1001 (20 €), 1162 (20 €), 1193 (10 €), 1444 (20 €), 1478 (10 €), 2371 (40 €), 2748 (30 €), 2918 (10 €), 3609 (10 €), 4745 (10 €), 4807 (10 €), 4828 (10 €), 5208 (10 €), 5439 (10 €), 5851 (10 €), 6190 (20 €), 6491 (10 €), 7733 (20 €), 7735 (20 €), 7742 (20 €), 7744 (20 €), 7748 (10 €), 7751 (20 €), 7752 (30 €), 7754 (10 €), 7757 (20 €)
Semaine 15	2277 (20 €), 2461 (10 €), 3716 (20 €), 4306 (10 €), 4653 (10 €), 4807 (10 €), 4828 (20 €), 5375 (10 €), 5439 (30 €), 5749 (10 €), 5798 (10 €), 5973 (10 €), 6491 (10 €), 7005 (10 €), 7287 (30 €), 7611 (10 €), 7732 (10 €), 7735 (20 €), 7741 (30 €), 7743 (10 €), 7745 (20 €), 7746 (10 €), 7748 (10 €), 7753 (20 €), 7755 (40 €), 7757 (10 €), 7759 (20 €)

Art 180.1 (Forfait) - 25 € si annoncé au moins 24h avant le match/50 € si annoncé moins de 24h avant le match	
Semaine 11	2371 (25 €) - LFFSCP03
Semaine 14	2461 (50 €) - LFFSIPD1401

Art 180.7 (Forfait administratif) - 12,50 €	
-	1407 (12,50 €) - LFFSCP02
Semaine 10	1407 (12,50 €) - LFFSIPA1004

Art 184.3 (Match décalé) - 20,00 €	
5749	LFFSIPA1604
7218	LFFSIPE1305
7738	LFFSIPE1402
7741	LFFSCP35
7741	LFFSIPE1304
7742	LFFSIPD1001

Changement de couleurs (Lois du jeu) - 7,50 €	
5456 (Mail du 30/09/2025) - 7287 (Mail du 17/09/2025)	

lffs.eu

le site officiel de la fédération